scientifique, de reposer et de renouveler les problèmes, d'en découvrir d'autres. Il y a une mine inépuisable de travaux à entreprendre — et la visite du Musée de Vindonissa nous y rend plus sensibles — sur les éléments de la vie courante, matérielle et, d'une façon générale, sur les relations humaines.

— M. le Dr Bosch apporte le salut du département de l'Instruction publique et de la ville de Brugg et adresse des vœux au Groupe romand pour sa prospérité et son activité.

— M. Stehlé remercie les autorités argoviennes et M. Fellmann de leur accueil.

Les participants se rendent alors à la chapelle de Königsfelden, dont les vitraux illustres et remarquables datent du début du XIVe siècle, puis sur le terrain où subsistent les restes évocateurs de l'amphithéâtre de Vindonissa.

II.

Séance du dimanche 21 novembre 1954 a LAUSANNE.

Président : M. Henri Stehlé.

Membres présents. — Sœur Marie d'Aquin, MM. P. Aubert, J. Béranger, Rév. P. Fr. Bérard, J.-P. Borle, J. Boudry, le chanoine M. Bregnard, Mlle E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, Mlles M. Broye, A. Bruttin, MM. F. Byrde, E. Campiche, le chanoine E. Cantin, A. Cattin, Mme H. Chardonnens, MM. M. Chevallier, W. Cornaz, Mlle H. Cosentini, MM. le chanoine G. Delaloye, l'abbé C. Ducotterd, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, R. Feller, A. Ginnel, J. Grieshaber, W. Gunning, l'abbé J. Kaech, A. Labhardt, J. Lerch, Ed. Liechtenhan, G. Méautis, Mlle M.-J. Mercier, M. le chanoine M. Michelet, Mlle E. Montandon, MM. J.-P. Mouchet, F. Müller, E. Noir, J. Nussbaum, A. Perrenoud, Mlles J.-M. Perrenoud, L. Perrollaz, MM. G. de Plinval, M. Puelma, Mme A.-M. Reymond, Mlle D. de Rossi, MM. J.-P. Schindler, P. Schmid, H. Stehlé, S. Szynalski, J.-J. Thorens, A. Tripet, S. Vautier, Mme A. Virieux, M. Cl. Wehrli, Sœur A.-Th. Yerly.

En ouvrant la séance, à 10 h. 15, à l'Université (salle Tissot), M. Stehlé, président, salue le représentant du département de l'Instruction publique, M. M. Monnier, le recteur de l'Université, M. le Dr W. Boven, le doyen de la Faculté des lettres, M. P. Thévenaz, les membres et amis du Groupe, ainsi que les étudiants.

Séance administrative.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Comité a soumis aux membres du Groupe, quinze jours avant la séance, le texte de modifications statutaires qu'il propose. L'Assemblée les accepte à l'unanimité. L'article 4 est désormais libellé ainsi : « Tous les trois ans, *à l'Assemblée d'automne*, le Groupe élit son Comité, composé de *cinq* membres : le président — qui n'est pas immédiatement rééligible comme tel — le vice-président, le secrétaire, le trésorier et un membre adjoint ; il désigne en même temps deux vérificateurs des comptes. Les membres du Comité sont choisis de préférence dans des régions diverses de la Suisse romande. » A l'article 7 est faite l'adjonction suivante : « Le Comité peut accorder, sur leur demande, aux membres du Groupe romand quittant l'enseignement pour prendre leur retraite une réduction de cotisation. » Les prochaines élections auront lieu en automne 1956.

M. A. Perrenoud, trésorier, rapporte sur les finances du Groupe romand. L'augmentation du prix de la *Revue des Études latines* ne laisse qu'une marge insuffisante au Groupe, si la cotisation reste de 15 francs. M. Perrenoud propose de la fixer à 18 francs pour 1955. L'Assemblée accepte.

Le Comité a accueilli favorablement la suggestion faite par quelques membres de demander l'adhésion du Groupe romand à la Société suisse des Sciences morales. Les contacts pris avec le Comité de la dite société montrent la nécessité d'étudier le projet de plus près avant de le soumettre à l'approbation de l'Assemblée. Celle-ci charge le Comité de cet examen.

La prochaine réunion se tiendra le 8 ou le 22 mai 1955. Le Comité choisira une de ces deux dates, ainsi que le lieu : Rolle est proposé, ou Massongex (près de Saint-Maurice, en Valais), qui possède une belle mosaïque romaine récemment mise au jour ; la séance se tiendrait à Saint-Maurice ; le trésor de l'abbaye vaut d'être vu dans sa présentation nouvelle, et certaines pièces pourraient susciter une communication.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Pierre Schmid, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, présente quelques *Remarques sur les structures dans le poème de Lucrèce.*

Les grandes épisodes poétiques du *De rerum natura* ont été l'objet de nombreuses études qui ont au moins montré toujours mieux l'originalité de Lucrèce et sa maîtrise souveraine. Mais le contexte dont on les isole, les parties de raisonnement qui forment le corps même de l'œuvre voulue par Lucrèce, quelle en est l'organisation?

Formés de séries de preuves, ces développements démonstratifs sont composés de séries de sections brèves, caractérisées à première vue par le contraste entre leur énergie interne, leur unité souvent par-

faite, et le peu de liaison qu'elles ont avec leur voisinage. C'est là le rythme particulier du discours de Lucrèce.

L'ordre de ces sections, ou preuves, n'est pas indifférent. Leur enchaînement est d'abord un enchaînement logique, scientifique. Il est donc naturel que la plupart des travaux sur la structure des chants de Lucrèce aient eu pour objet d'abord l'analyse des sujets philosophiques. Mais on doit se demander en même temps comment l'écrivain utilise les preuves énumérées ; en d'autres termes, quel parti littéraire il tire de l'ordre que la spéculation lui propose. On a fort peu étudié ces aspects proprement littéraires des structures et des enchaînements ; les commentaires de Munro, de Giussani, de Heinze pour le livre III, donnent beaucoup d'indications dispersées ; M. K. Büchner, dans un livre de 1936 et un article paru l'année suivante (*Ph.*, 1937, p. 68-82), apporte des vues utiles ; il vaudrait la peine de traiter dans l'ensemble ce problème, qui est celui de l'unité littéraire, trop souvent niée, de l'œuvre de Lucrèce.

Divers exemples tirés du livre III servent à montrer comment Lucrèce associe les arguments (ici en plusieurs grandes séries contrastées) ; comment il groupe des sections voisines par des amorces de motifs ; comment l'ensemble est lié par de nombreuses récurrences ; comment la répétition d'une idée principale (ici la mortalité de l'âme) sert à organiser de grandes parties du chant comme les variations d'un thème ; et les morceaux fameux de l'épilogue s'inscrivent naturellement et à leur place dans ce mouvement sans cesse élargi.

— M. Stehlé, président, remercie M. Schmid de cette analyse qui est une invitation à de nouvelles recherches.

— M. le chanoine Cantin remarque que, même au centre d'un exposé technique, le tempérament poétique de Lucrèce affleure.

— Pour MM. Béranger et Labhardt, l'analogie de construction d'un poème avec une composition musicale est frappante chez les Latins.

II. — M. l'abbé Ernest Dutoit, professeur au Collège Saint-Michel, à Fribourg, choisit, pour marquer le seizième centenaire de la naissance de saint Augustin, de parler sur *Saint Augustin et le secret de l'âme.* Saint Augustin, classique chrétien, nous a laissé de nombreuses maximes propres à éclairer nos méditations sur la condition humaine : *Inquietum est cor nostrum... Pondus meum amor meus... Noverim me, noverim te...* Le *Dilige, et quod vis fac* (*In Ioh.* I, *Epist.*, 7, 8 ; *S. Aug. sermones post Maurinos reperti*, éd. Morin, Romae 1930, p. 214, l. 13) lui a été inspiré par le sentiment que chaque âme garde un secret impénétrable à autrui. Dès lors que nous ne pouvons connaître notre prochain, le

seul moyen de vaincre nos défiances à son égard est la charité chrétienne. Ce sentiment très moderne de l'impénétrabilité et de l'incommunicabilité de l'âme, Augustin l'a exprimé maintes fois : *Enchiridion* (32, 21 ; 17, 65) ; *Tractatus in Ioh.* (19, 5). Même, pense-t-il, si nous savons aujourd'hui quel est notre prochain, nous ignorons ce qu'il sera demain. Tout être est imprévisible. Ces perplexités, chez Augustin, parviennent de son extrême sensibilité et de l'expérience qu'il a faite des hommes, surtout comme évêque.

Mais, si autrui nous est un monde fermé, la pratique la plus assidue de l'*ipse te nosce* ne nous permet pas de nous connaître nous-mêmes à fond. *Grande profondum est ipse homo* (*Conf.*, 4, 14, 22), *abyssus humanae conscientiae* (*ibid.*, 4, 14, 22) ; *conscientia* : *magna solitudo, interior eremus* (*Sermon.* 47, 14) ; *penetrale amplum et infinitum « memoriae »* (*Conf.*, 10, 8, 15), etc. : Augustin use de tout un vocabulaire pathétique qui a trait à une sorte de spéléologie désespérée de l'âme. L'aveu le plus net de son ignorance en ce qui le regarde lui-même est dans ce mot des *Confessions* (10, 34, 51 ; 4, 4, 9) : *Mihi quaestio factus sum.* Encore Augustin aggrave-t-il la difficulté de la connaissance de soi par la distinction d'un double moi (*Conf.*, 10, 30, 41) et par la pensée que demain peut faire de nous un être tout différent de notre être présent. Augustin éprouve jusqu'au tragique le sentiment de l'unicité du moi. A cela il fut préparé par la découverte progressive, chez les Grecs, de la personnalité, et par l'individualisme des Romains (satire, lyrisme, portraits). Mais la sainte Écriture lui apporta la lumière décisive. Si néanmoins il entreprit d'écrire des *Confessions*, il comptait, pour se connaître lui-même, sur la lumière divine, et, pour obtenir le crédit de ses lecteurs, sur la charité.

— M. Stehlé remercie M. Dutoit. Mme Virieux demande si dans les mystères grecs on ne retrouverait pas la notion du moi personnel, et d'autre part si la position de saint Augustin est l'aboutissement de la position de Socrate, à savoir que seule la science de l'homme mérite notre intérêt?

— M. Dutoit répond qu'il y a dans les mystères grecs la notion de salut individuel. On peut trouver aussi cette notion du moi personnel chez les lyriques, mais avec la distance qui sépare l'expression spontanée de la réflexion, qui fait entrer cette notion dans la philosophie. A la deuxième question, M. Dutoit répond affirmativement ; il y aurait aussi des découvertes à faire, à ce propos, chez Apulée et Tertullien.

— M. Béranger demande si, pour saint Augustin, il y a synonymie entre *ama et fac quod vis* et DILIGE *et fac quod vis.*

— M. Dutoit : Saint Augustin n'a employé que le terme *dilige* ; on

lui a prêté *ama*, comme aussi, par exemple, l'expression *etiam peccata*, dont il avait fourni l'idée.

M. Méautis souligne l'intérêt que peuvent présenter ces modifications d'expressions dont on connaît la forme authentique. Il faudrait pouvoir en découvrir l'auteur.

— Au déjeuner, M. Stehlé excusa l'absence de M. P. Oguey, chef du département de l'Instruction publique, et celle de M. Marouzeau, empêché, au vif regret de tous, de venir à Lausanne. Il salue la présence de M. Jaccottet, directeur des Écoles, représentant la Municipalité, dit à M. Labhart la joie de ses collègues de le revoir parmi eux, après son séjour de deux ans à Rome. Il félicite M. Béranger, nommé chargé de cours à la Faculté des lettres de Lausanne et professeur au Gymnase. Il adresse des remerciements aux collègues de Lausanne qui se sont dévoués pour l'organisation de cette journée, au Conseil d'État pour son vin d'honneur et à l'Université, qui, après la présentation des médailles de Vidy, offrira une collation aux participants. Tour à tour, MM. Monnier, Jaccottet, le recteur Boven, le doyen Thévenaz apportent au Groupe romand les souhaits de bienvenue du département de l'Instruction publique, du Conseil municipal, de l'Université et de la Faculté des lettres, et font des vœux pour l'activité féconde et le succès du Groupe romand. Ils expriment aux latinistes leur reconnaissance de ce qu'ils maintiennent et renforcent le véritable humanisme, fait de clarté, de mesure, de réalisme : qualités de l'esprit latin. Mlle Bréguet donne lecture d'un « Rondel » de M. P. Fabre, de Strasbourg. Le charme de cette excuse rend plus vif encore le regret de l'absent.

— A 15 h. 30, à l'Université, Me Colin Martin, conservateur du Cabinet des Médailles, expose comment fut trouvé, à Vidy, dans deux pots de terre enfouis au rez-de-chaussée d'une maison, un trésor de soixante-douze pièces d'or : série d'une valeur exceptionnelle par la fraîcheur et la variété. La collection a été rassemblée entre 130 et 145 environ. L'enfouissement, dont la raison reste inconnue, date de 145-147 après J.-C. Il devait exister des collectionneurs de pièces de monnaies comme d'objets d'art, quoiqu'on n'en ait pas de mention précise. En Allemagne, on a aussi trouvé une série complète de pièces à l'effigie des empereurs romains de Néron à Sévère et des impératrices. Les pièces de Vidy représentent des divinités, ou des instruments de sacrifices, ou des images légendaires : la louve, Énée portant Anchise et tenant Ascagne par la main. La monnaie servait de publicité personnelle aux empereurs ; ils faisaient, en y rappelant leurs actions, œuvre d'historiens et d'archivistes. Après cette instructive introduction, chacun put voir et tenir en main les médailles de ce trésor.